

REPUBLIQUE FRANCAISE

PREFECTURE DU PAS DE CALAIS

COMMUNE DE CAUCHY A LA TOUR

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

relatif : *à la demande d'autoriser l'exploitation  
d'une usine d'argile par la société Wienerberger*

**OBJET DE L'ENQUÊTE :**

*demande d'autorisation d'exploiter une carrière d'argile  
 avec abandon des parcelles précédemment autorisées*

**ARRÊTÉ D'OUVERTURE D'ENQUÊTE :**

Arrêté n° *218-37* en date du : *2 février 2018*

de Monsieur le Maire de :

de *M. le Préfet - du Pas de Calais*  (1)  
 (1)

**COMMISSAIRE ENQUÊTEUR désigné par le Président du Tribunal Administratif :**

M. : *DELETTRE Jean-Michel*

Profession : *retraité*

Durée de l'enquête : *33 jours*

Date d'ouverture : du : *lundi 5 mars 2018* au : *vendredi 6 avril 2018*

Les	<i>5 mars 2018</i>	de	<i>9</i>	heures	—	à	<i>12</i>	heures	—
"	<i>13 mars 2018</i>	"	<i>9</i>	"	—	"	<i>12</i>	"	—
"	<i>21 mars 2018</i>	"	<i>14</i>	"	—	"	<i>17</i>	"	—
"	<i>29 mars 2018</i>	"	<i>14</i>	"	—	"	<i>17</i>	"	—
"	<i>6 avril 2018</i>	"	<i>14</i>	"	—	"	<i>17</i>	"	—

**REGISTRE D'ENQUÊTE :**

Comportant *dix neuf* feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire enquêteur, destiné à recevoir les observations du public; ces dernières peuvent aussi être adressées par écrit au nom du commissaire enquêteur à :

**RAPPORT ET CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :**

Seront tenus à la disposition du public dès leur réception à : \_\_\_\_\_  
 aux heures et jours habituels d'ouverture des bureaux.

**RÉCEPTION DU PUBLIC PAR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR :**

Le commissaire enquêteur recevra le public :

Le	<i>5 mars 2018</i>	de	<i>9</i>	heures	—	à	<i>12</i>	heures	—
"	<i>13 mars 2018</i>	"	<i>9</i>	"	—	"	<i>12</i>	"	—
"	<i>21 mars 2018</i>	"	<i>14</i>	"	—	"	<i>17</i>	"	—
"	<i>29 mars 2018</i>	"	<i>14</i>	"	—	"	<i>17</i>	"	—
"	<i>6 avril 2018</i>	"	<i>14</i>	"	—	"	<i>17</i>	"	—

Le 5 mai 2018 de 9 heures à 17 heures

OBSERVATIONS DE M.

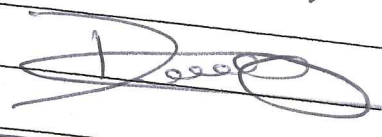
① M. Lucille Bruno a examiné le dossier 060418 Jurdin

② - Huchette,  
je suis inquiet pour le devenir  
des parcelles exploitée et remis en  
état en sachant qu'il y a déjà un  
problème hydraulique.  
5 photos, un plan, un texte

- je ne souhaite pas que la société  
interviene sur mon terrain.  
AE 57 harmonie un accord amiable

Le 06/04/2018 Huchette

③ M. Décadent cultivateur à Cauchy  
parcelles AE 24, AE 25 et AE 30 rivières du  
chemin emprunté par les véhicules de l'exploitation de  
la carrière.  
Problème de surchargement du terrain chemin qui  
rend l'accessibilité difficile vers les parcelles à  
cause de sa hauteur devenue un réel problème.

Le 06/04/2018 

(4)

SCI ARP. PRUV. Armand

Vu le registre, ce jour, et des remarques  
6/4/18.

~~Jou~~



- ① - lettre du 29 mars 2018 postée le 30 mars 2018  
Agriculteurs et Territoires 56 avenue Roger Salengro  
62051 Saint Laurent Blangy
- ② - lettre du 4 avril 2018 postée le 4 avril 2018  
FDSEA 62 54.56 rue Roger Salengro  
62054 Saint Laurent Blangy

① FDI SEA du Pas de Calais reçue le 17/10  
à 17h10



Le 6 avril 2018 à 17 heures 05.

Le délai d'enquête étant expiré,  
je, soussigné, Delettre Jean-Michel, déclare clos le présent registre  
qui a été mis à la disposition du public pendant huit jours consécutifs  
du 5 mars 2018 au 6 avril 2018,  
de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_  
et de \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ heures \_\_\_\_\_.

Les observations ont été consignées au registre par quatre personnes  
(pages n<sup>os</sup> 2 à 3).

- En outre, j'ai reçu 3 lettres ou notes écrites qui sont annexées au présent registre.
1. - Lettre en date du 29 mars 2018 de M. Agriculture et Territoires
  2. - Lettre en date du 11 avril 2018 de M. FDSEAGC
  3. - ~~Lettre~~ en date du 11 avril 2018 de M. FDSEAGC  
site internet

Jean-Michel DELETTRE  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Cal.

Le présent registre ainsi que les \_\_\_\_\_ pièces  
qui y sont annexées et le dossier d'enquête sont adressés par mes soins, le \_\_\_\_\_  
à M. \_\_\_\_\_

(Voir mention de clôture en page 16)

**CONCLUSIONS DU COMMISSAIRE ENQUÊTEUR**

Lined area for conclusions.



04/04/18 17 :10

Un nouveau commentaire a été enregistré sur le document WIENERBERGER - CAUCHY A LA TOUR

Récapitulatif du commentaire:

**Auteur:**

FDSEA62

**Adresse de messagerie:**

protger@fdsea62.fr

**Sujet:**

observation enquete publique

**Message:**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons été alertés par les agriculteurs exploitants à proximité du site de la carrière d'argile de CAUCHY A LA TOUR pour un problème de gestion hydraulique.

En effet, les parcelles sises sur les communes de FLORINGHEM et de CAUCHY A LA TOUR et jouxtant la carrière existante, subissent des inondations.

Nous demandons à ce que l'exploitant de la carrière soit vigilant sur la gestion de l'eau au sein et autour du site.

Nous vous remercions de bien vouloir inscrire cette observation dans le registre d'enquête publique ouvert à cet effet.

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Hannebique

Président de la FDSEA

Ceci est un mail automatique. Merci de ne pas y répondre.

**De :** "PRUVO Arnaud" <abe62@wanadoo.fr>  
**Envoyé :** 23/03/2018 10:20:51  
**Reçu :** 23/03/2018 10:20:56  
**À :** "pj@groupama-ne.fr" <pj@groupama-ne.fr>  
**Cc :** "clement.richebe@terrexpert.fr" <clement.richebe@terrexpert.fr>  
**Cci :**  
**Objet :** Affaire EARL HUCHETTE CAUCHY A LA TOUR PJ2017571338 30132

---

Jean-Michel DELETTRE  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Calais

Bonjour M.LEMAITRE

Pour faire suite à la réunion en mairie récemment,

Afin que je puisse vous régler le préjudice agricole sur le blé demandé (courrier du 24 janvier 17 , 352euros ), pourriez me faire parvenir comme il était convenu un courrier de votre client agriculteur stipulant, qu'il s'engage a ne plus réclamer des dommages agricoles sur les prochaine inondations.

Car nous allons réaliser un petit fossé pour dévier les eaux de ruissellement vers le contre bas.

Et cela risque , si grosse pluie de refaire la même chose, sur les parcelles dont nous sommes pas propriétaire.

Un courrier adresser a notre société , SCI AVP 20 rue de calonne 62260 CAUCHY A LA TOUR .

Dans l'attente de celui-ci.

Veuillez recevoir nos sincères salutations.

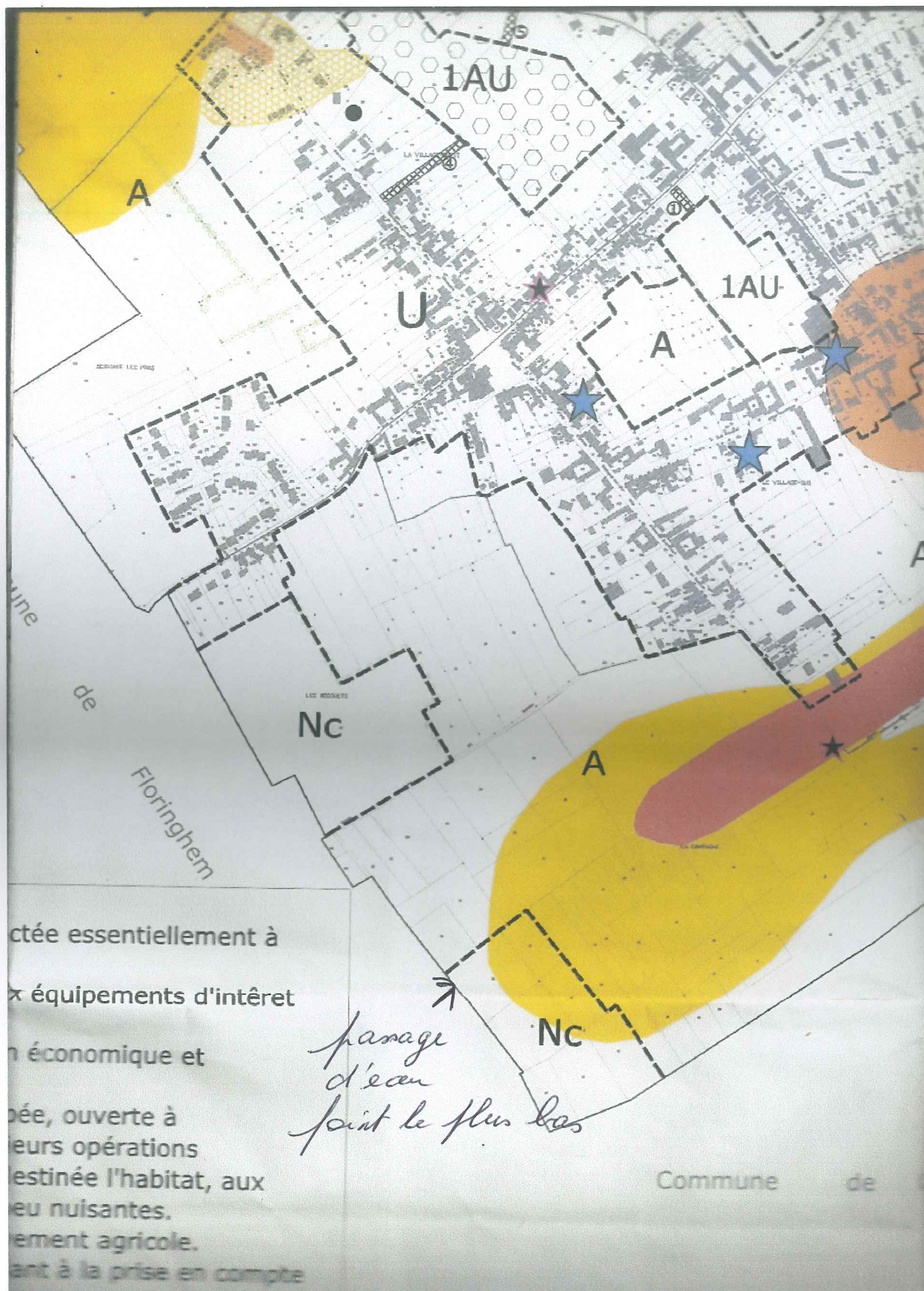
PRUVO

Arnaud

Tél :0603470915.

SCI AVP





Jean-Michel DELETTRE  
Commissaire-Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Calais



Jean-Michel DELBET  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Calais







~~Jean-Michel DELETTRÉ~~  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de C.



~~Jean-Michel DELETTRE~~  
~~Commissaire Enquêteur~~  
CRCE Nord-Pas de Calai

*[Faint, illegible handwritten text]*





**Jean-Michel DELETTRE**  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Calais



Jean-Michel DELETTRE  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Calai



Documents déposés  
par M<sup>r</sup> Huchette

**SERVICE AMENAGEMENT TERRITORIAL**  
Tél. 03 21 60 48 60

N/Réf. JBB/HS/SP N°18.200

**Monsieur Jean Michel DELETTRE**  
Commissaire Enquêteur

**MAIRIE DE CAUCHY A LA TOUR**  
Place Jean-charles Fruchart  
62260 CAUCHY-A-LA-TOUR

**Siège Social**

140 boulevard de la Liberté  
CS 71177  
59013 Lille cedex  
Tél. : 03 20 88 67 00

Email : ch.agri-region@agriculture-npdc.fr

**Antenne Arras**

56 avenue Roger Salengro  
BP 80039  
62051 Saint Laurent Blangy cedex  
Tél. : 03 21 60 57 57

Email : ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr

**Antenne Lille**

140 boulevard de la Liberté  
CS 71177  
59013 Lille cedex  
Tél. : 03 20 88 67 00

Email : ch.agri-lille@agriculture-npdc.fr

St-LAURENT-BLANGY, le 29 mars 2018

**OBJET : Avis d'enquête publique  
Renouvellement d'exploitation d'une carrière  
d'argile par la société Wienerberger**

Monsieur le Commissaire enquêteur,

La Société Wienerberger sollicite le renouvellement de l'autorisation d'exploiter la carrière d'argile sur les terrains situés sur la Commune de CAUCHY-A-LA-TOUR.

Nous actons que le document d'urbanisme en vigueur permet l'exploitation de carrières d'argile avec une réutilisation des terrains pour les besoins de l'activité agricole.

Dans le document soumis à enquête publique, il est prévu après exploitation une remise en état des parcelles avec un remblaiement à l'aide de matériaux inertes extérieurs. Concernant la remise en état globale, les opérations de remblaiement prévoient « le retour au terrain naturel ».

La Chambre d'agriculture se permet d'attirer l'attention sur le fait que le retour doit être celui à l'état initial du sol. C'est-à-dire que le potentiel agronomique ne doit en aucun cas être hypothéqué par la remise en état de la parcelle.



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**

CHAMBRE D'AGRICULTURE  
NORD-PAS DE CALAIS

Ainsi une vigilance devra être de mise quant à la qualité des terres apportées (texture en rapport avec le reste de la parcelle, innocuité sanitaire, etc.), et lors de leur mise en place (respect de l'ordre et des épaisseurs des horizons créés, absence de tassements, etc.).

Veillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

**Siège Social**

140 boulevard de la Liberté  
CS 71177

59013 Lille cedex

Tél. : 03 20 88 67 00

Email : [ch.agri-region@agriculture-npdc.fr](mailto:ch.agri-region@agriculture-npdc.fr)

**Antenne Arras**

56 avenue Roger Salengro  
BP 80039

62051 Saint Laurent Blangy cedex

Tél. : 03 21 60 57 57

Email : [ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr](mailto:ch.agri-arras@agriculture-npdc.fr)

**Antenne Lille**

140 boulevard de la Liberté  
CS 71177

59013 Lille cedex

Tél. : 03 20 88 67 00

Email : [ch.agri-lille@agriculture-npdc.fr](mailto:ch.agri-lille@agriculture-npdc.fr)

**Le Président,**

**J.B. BAYARD**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 130 013 543 00017

APE 9411Z

[www.agriculture-npdc.fr](http://www.agriculture-npdc.fr)





FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE  
DES SYNDICATS D'EXPLOITANTS  
AGRICOLES DU PAS-DE-CALAIS

Jean-Michel DELETTRE  
Commissaire Enquêteur  
CRCE Nord-Pas de Calais

2

54-56, avenue Roger Salengro  
B.P. 90136  
62054 SAINT-LAURENT-BLANGY CEDEX  
Tél.: 03.21.60.57.57  
Fax : 03.21.60.57.19

Monsieur DELETTRE Jean-Michel  
Commissaire Enquêteur  
Mairie de CAUCHY A LA TOUR  
Place Jean-Charles Fruchart  
62260 CAUCHY A LA TOUR

OBJET : Renouvellement d'exploitation d'une carrière d'argile  
par la société WIENERBERGER  
Avis enquête publique

SAINT LAURENT BLANGY  
LE 04 AVRIL 2018

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons été alertés par les agriculteurs exploitants à proximité du site de la carrière d'argile de CAUCHY A LA TOUR pour un problème de gestion hydraulique.

En effet, les parcelles sises sur les communes de FLORINGHEM et de CAUCHY A LA TOUR et jouxtant la carrière existante, subissent des inondations.

Nous demandons à ce que l'exploitant de la carrière soit vigilant sur la gestion de l'eau au sein et autour du site.

Nous vous remercions de bien vouloir inscrire cette observation dans le registre d'enquête publique ouvert à cet effet.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pierre Hannebique

Président de la FDSEA